

# FICHE SPORT DÉPARTEMENTALE

# 23 | 24

# HANDBALL



[sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)  
[www.unss93.org](http://www.unss93.org)  
 Dossier suivi par  
 Bertrand LAMBERT  
 06-81-18-81-71  
[staps43@gmail.com](mailto:staps43@gmail.com)

# HANDBALL

La fiche sport départementale est rédigée suite à la réunion de la commission mixte départementale de l'activité ; elle a pour objectif d'informer sur les organisations départementales. Pour avoir plus de détails sur les règlements ainsi que sur les compétitions académiques et nationales vous devez consulter la circulaire académique (téléchargeable [ici](#)) et la fiche sport nationale (téléchargeable [ici](#)).

Cette fiche est valable pour l'année scolaire en cours, elle pourra être mise à jour au cours de cette période. Seule la fiche sport en ligne sur <https://www.unss93.org> fait foi.

Liste des responsables d'activité Handball de chaque district :

COLLEGE	J.VIGO	EPINAY	MARCHAND INES	C1
COLLEGE	P. NERUDA	STAINS	LOIR AUDREY	C2
<b>COLLEGE</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>C3</b>
COLLEGE	V. HUGO	AULNAY-SOUS-BOIS	BOUCHEZ JENNIFER	C4
COLLEGE	A. DELAUNE	BOBIGNY	JUANCHICH JIMMY	C5
COLLEGE	A.SAINT EXUPERY	ROSNY SOUS BOIS	BRELEUR FIONA	C6
COLLEGE	L. MICHEL	CLICHY-SOUS-BOIS	SROUJI JULIA	C7
COLLEGE	V.HUGO	NOISY-LE-GRAND	BARBE SYLVAIN	C8
<b>LYCEE</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>PAS DE HAND</b>	<b>L1</b>
LYCEE	VOILLAUME	AULNAY-SOUS-BOIS	SERRANO ISABELLE	L2
LYCEE	S. WEIL	PANTIN	DURAND MONIQUE	L3
LYCEE	G. CLEMENCEAU	VILLEMOMBLE	GORRICHON NADINE	L4

Voici la liste des personnes qui étaient présentes à la C.M.D. de Handball en visioconférence le 21/09 2023 :

- Jean-Philippe DAMIE (directeur départemental UNSS 93)
- Bertrand LAMBERT (délégué technique départemental Handball, collègue L. Jouhaux Livry-Gargan),
- Jimmy JUANCHICH (responsable district C5, collègue A. Delaune Bobigny),
- Fabien QUINQUARLET (collègue Auguste Delaune Bobigny)
- Alice LABORDE (collègue R Luxembourg, Aubervilliers)
- Nadine GORRICHON (responsable district L4, lycée G. Clemenceau Villemomble),
- Audrey LOIR (collègue P. Neruda Stains),
- Boubba TANGARA (conseiller technique fédéral, CD 93 Handball)

## PÔLE COMPÉTITION

	Catégories	Limite District	Départemental	Académique	Inter-Académique
<b>Equipes Excellence</b> (Sections sportives et autres)	BF		29/11 24/01 03/04	Finale : 22/05/24	
	BG		13/12 31/01 13/03	Finale : 15/05/24	
	<u>MF</u>		08/11 06/12 28/02	Finale 27/03/24	24/04/2024
	<u>MG</u>		11/10 15/11 17/01	Demi-finale 6/03/2024 Finale 20/03/2024	3/04/2024
	Lycée F et G				
<b>Equipes d'Etablissement</b>	MG	24/01/24	1 <sup>er</sup> tour : 07/02/24 Finale : 06/03/24	1 <sup>er</sup> tour : 20/03 Finale : 03/04/24	24/04/24 MG CRETEIL
	MF	13/12/23	Demi-finale : 24/01/2024 Finale 07/02/2024	Demi-finale : 06/03/2024 Finale : 20/03/2024	03/04/2023 VERSAILLES
	CG	10/01/24	1 <sup>er</sup> tour : 24/01/24 Finale : 07/02/24	1 <sup>er</sup> tour : 06/03/24 Finale : 20/03/24	03/04/24 CRETEIL
	Lyc F	24/01/24	1 <sup>er</sup> tour : 07/02/24 Finale : 06/03/24	1 <sup>er</sup> tour : 20/03/24 Finale : 03/04/24	24/04/24 PARIS
	JG	22/11/23	1 <sup>er</sup> tour : 6/12/23 Finale : 20/12/23	1 <sup>er</sup> tour : 17/01/24 Finale : 31/01/2024	06/03 VERSAILLES
	BF/BG	13/03/24	1 <sup>er</sup> tour : 27/03/24 Finale : 24/04/24	1 <sup>er</sup> tour : 15/05/24 Finale : 29/05/24	A déterminer

## PÔLE INOVATION

Rencontre		Date	Lieu
« Hand à 4 »	Journée Benjamines (inscription OPUSS)	20/12/23	Maison du Hand
<b>Hand Fauteuil</b>	Action hand fauteuil lors de la semaine olympique et paralympique.	?	
<b>Beach hand</b>	?	<b>JUIN</b>	?

## PÔLE RESPONSABILISATION

	Limite QCM AS	Limite District	Certification Départementale	Certification Académique
Lycées	15/11/2023	29/11/2023	10/01/2024	
Collèges : MF/MG	06/12/2023	20/12/2023	17/01/2024	
Collèges : BF/BG	31/01/2024	28/02/2024	13/03/2024	

## CHAMPIONNATS DE FRANCE

Catégories	Lieux	Dates
CG Eq. Etabl	LE MANS	Du 21 Mai au 24 Mai 2024
JG Eq. Etabl.	DREUX	Du 02 au 6 Avril 2024
Lyc F Eq. Etabl.	BOURG DE PEAGE	Du 28 au 31 mai 2024
MF Eq. Etabl.	LE CREUSOT	Du 14 au 17 Mai 2024
MG Eq. Etabl.	SAINT CYR SUR LOIRE	Du 28 au 31 Mai 2024
Lyc F Exc.	VESOUL	Du 15 au 17 Mai 2024
<b>Lyc G Exc.</b>		
MF Exc.	SAINT BERTHEVIN	Du 3 Juin au 06 Juin 2024
<b>MG Exc.</b>		

# RAPPEL PROCÉDURE

**POUR LES COMPÉTITIONS DÉPARTEMENTALES ET POUR LES FORMATIONS DE JEUNES OFFICIELS INSCRIPTION OBLIGATOIRE A FAIRE SUR [OPUSS.UNSS.ORG](http://OPUSS.UNSS.ORG).**

**EN CAS DE NON INSCRIPTION DE L'ÉQUIPE SUR OPUSS, CELLE-CI POURRA DEMANDER A JOUER « HORS CONCOURS » MAIS NE SERA PAS CLASSEE ET PAS QUALIFIEE POUR LA SUITE DU CHAMPIONNAT.**

**En cas d'absence, de forfait ou de non possibilité de se déplacer, prévenir LE PLUS TOT POSSIBLE le responsable de la compétition/formation.**



## UN SPORT SCOLAIRE POUR TOUTES ET TOUS

Catégories d'âge 2023-2024 :

Benjamin(e)s	Né(e)s en 2011 (B3), 2012 (B2) et 2013 (B1)
Minimes	Né(e)s en 2009 (M2) et 2010 (M1)
Cadet(te)s	Né(e)s en 2007 (C2) et 2008 (C1)
Juniors G et F	Né(e)s en 2005 (J2) et 2006 (J1)
Seniors	Né(e)s en 2004(S1) et avant

### **Règlement spécifique district et départementale BF BG**

- Jeu en 6X6 – minimum 5 joueurs sur le terrain – composition de l'équipe 12 joueurs maximum
- 1 J. O. certifié départemental pour la phase départementale, de niveau académique pour la phase académique.
- Organisation offensive libre
- Organisation défensive « homme à homme » sur demi-terrain : le non-respect de la règle vaut un avertissement verbal, en cas de récidive, jet de 7m
- Engagement du gardien en première mi-temps puis du centre en seconde mi-temps.
- Exclusion de 2' sans remplacement de joueur et un temps mort par mi-temps
- 2 x 8 (si plusieurs)
- Ballon : T0 pour les BF – T1 pour les BG
- Maillots numérotés (chasubles avec numéro si possible des deux côtés)
- Gardien de couleur différente
- Particularité excellence : PRECISIONS : première mi-temps engagement GB et défense individuelle. Deuxième mi-temps engagement du demi terrain, défense individuelle ou 3/2 (la défense en 0/5 ou en 1/4 proscrites).

### **Règlement spécifique championnat district et départementale MF MG**

- Jeu en 7X7 – minimum 5 joueurs sur le terrain – composition de l'équipe 12 joueurs maximum (1 cadet(e) maximum dans la composition d'équipe. *Autorisation de surclassement des B3 (2011) en Minimes uniquement sur le championnat district et départemental (maximum 2 sur la feuille)*
- 1 J. O. certifié départemental pour la phase départementale, de niveau académique pour la phase académique.
- Organisation offensive libre
- Organisation défensive :
  - en première mi-temps : « homme à homme » sur demi-terrain : le non -respect de la règle vaut un avertissement verbal, en cas de récidive, jet de 7m
  - en deuxième mi-temps, défense étagée (avec 2 joueurs minimum en dehors des 9m.)
- Engagement du centre • Exclusion de 2' sans remplacement de joueur et un temps mort par mi-temps
- 2X12
- Ballon : T1 pour les MF – T2 pour les MG/ LF - T3 C/J
- Maillots numérotés ou (chasubles numérotés si possible)
- Gardien de couleur différente
- Particularité excellence : 1 mi-temps en défense individuelle et 2ème mi-temps libre (sauf défense 0-6 aligné à 6 m) Surclassement un benjamin en minime avec certification médicale

***Précision sur les jeunes arbitres :*** *Au championnat départemental le jeune arbitre devra être certifié district au minimum. Au championnat d'académie le jeune arbitre devra être certifié départemental au minimum.*

*Les jeunes arbitres pourront être joueur au niveau départemental et académique (par contre en Inter-Académique et au championnat de France le jeune arbitre est non joueur).*

*Il peut être prêté par un autre établissement, uniquement si l'A.S participe à la formation des jeunes officiels pour l'année en cours.*

*En cas d'absence de jeune arbitre l'équipe ne pourra pas jouer.*

A partir du championnat d'académie, le « **jeune coach/jeune capitaine** » est obligatoire : il peut donc être joueur (seulement au niveau académique). Il peut également être d'un autre établissement du département.

## **PHASE DISTRICT**

Il y a 8 districts collèges et 4 districts lycées.

Au maximum 16 équipes seront qualifiées pour le championnat départemental.

Le responsable de district doit faire remonter ces résultats par l'intermédiaire de son coordonnateur de district à la date limite indiquée dans le tableau ci-dessus.

Les équipes qualifiables doivent signaler au responsable du district si elles ont une installation disponible pour recevoir les rencontres départementales (lieu, horaire).

Les équipes qui ne souhaitent pas participer au championnat départemental doivent le signaler à leur responsable de district.

La présentation d'un jeune arbitre est obligatoire. Il peut être en cours de formation, dans ce cas un arbitre confirmé pourra le tutorer. Les enseignants doivent profiter des rencontres de district pour tester leurs arbitres.

## **PHASE DEPARTEMENTALE**

Dans le cas d'une qualification de 16 équipes, il y aura 4 poules de 4 équipes au 1<sup>er</sup> tour départemental.

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour les 1<sup>ers</sup> de chaque poule se retrouvent deux semaines plus tard en finale départementale pour les places 1 à 4. Il n'y a plus de finale pour les places 5 à 16 (afin de libérer du temps pour les entraînements et les rencontres internes au district).

**Les 3 premières équipes du championnat départemental seront qualifiées pour le 1<sup>er</sup> tour académique.**

## **PHASE ACADEMIQUE**

Les 3 premières équipes du département seront qualifiées pour le championnat académique.

Obligation d'avoir un jeune coach/jeune capitaine certifié pour participer au championnat d'académie.

L'équipe championne départementale doit accueillir une poule de 3 équipes lors du 1<sup>er</sup> tour académique, par conséquent le professeur concerné doit prendre contact avec Bertrand LAMBERT ou l'UNSS 93 le plus rapidement possible pour indiquer sur quelle installation et quel horaire il pourra accueillir cette rencontre.

Les équipes qui remportent leur poule lors du 1<sup>er</sup> tour académique sont qualifiées pour la finale académique (finale à 3 équipes). Les autres équipes sont éliminées.

**L'équipe vainqueur de la finale académique est qualifiée pour la finale inter-académique.**

## **PHASE INTER-ACADEMIQUE (PARIS-CRETEIL-VERSAILLES) :**

Le champion d'académie rencontre les vainqueurs des académies de Paris et Versailles. **Suivant les catégories d'âge, le premier ou les 2 premiers sont qualifiés au championnat de France.**

Le jeune arbitre doit être de niveau académique ou national et non joueur.

Obligation d'avoir en plus un jeune coach/jeune capitaine.



## DES FORMES NOUVELLES DE PRATIQUES ADAPTÉES AUX ATTENTES

**Hand à 4 :** Les rencontres se déroulent dans la largeur du terrain. L'équipe se compose de 3 joueurs de champs et d'un gardien de but.

**Journée académique le 20/12/2023 (maison du hand Créteil)**

Sur engagement, pas de qualification nécessaire.

Attention, les places sont limitées. 2 niveaux d'engagements possibles (découverte ou perfectionnement).

### **Beach-Hand : ?**

-Un journée académique Beach-Hand est généralement organisée par le service régional UNSS (avec l'aide de la Ligue d'Ile de France de Handball).



## VERS UNE GÉNÉRATION RESPONSABLE, ÉTHIQUE, SOLIDAIRE ET DÉMOCRATIQUE

### LA FORMATION DES JEUNES ARBITRES

Une équipe = Un jeune arbitre dès le premier niveau de jeu

#### **La certification district :**

Il faut un professeur référent dans chaque district.

La formation se fait en 2 temps :

- 1) Vous formez les élèves intéressés dans votre A.S. et vous leurs faites passer le QCM « district » au plus tard aux dates indiquées sur le document.  
Il faut ensuite transmettre le jour même le résultat au responsable de la formation jeunes officiels de votre district.
- 2) Une journée de certification pratique est organisée dans votre district (en prenant les élèves ayant obtenus une note suffisante au QCM). Cette certification doit se dérouler au plus tard aux dates indiquées sur le document (vous pouvez, si vous le souhaitez, organiser la formation benjamins en même temps que celle des minimes).

Le professeur référent du district envoie ensuite les résultats (notes QCM+pratique) à l'UNSS 93 ([sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)) et à Bertrand Lambert ([staps43@gmail.com](mailto:staps43@gmail.com)) en indiquant aussi quel sont les élèves qui ont validé le niveau district.

Pour les lycéens, le QCM à faire passer dans l'A.S. peut éventuellement être passé le jour de la formation district.

Pour être inscrit à la formation départementale/académique, il faut que votre responsable de district envoie une demande à l'UNSS 93 ([sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)) et à Bertrand Lambert ([staps43@gmail.com](mailto:staps43@gmail.com)) en indiquant vos notes à la formation district (QCM+pratique).

### **La certification départementale et académique :**

Les meilleurs élèves de la certification district sont convoqués pour une journée de formation et d'évaluation départementale (4 élèves par établissement en moyenne). A l'issue de la journée départementale/académique, les élèves valident leur certification départementale ou académique (notes QCM+pratique). **La certification nationale** ne peut être obtenue que lors d'un championnat de France.

## **LE JEUNE COACH / JEUNE CAPITAIN**

Un jeune coach est un élève licencié UNSS qui connaît l'activité et adopte une attitude respectueuse, loyale, constructive et citoyenne. Le Jeune coach/Jeune capitaine ne peut être Jeune Juge /Jeune Arbitre ou Jeune Reporter.

Le jeune coach / jeune capitaine accompagne l'équipe et se positionne comme adjoint du professeur d'EPS, animateur d'AS dans la gestion du groupe. Il peut prendre part à la rencontre. Le niveau d'intervention du jeune coach/ jeune capitaine varie en fonction de son âge, de sa maturité et de son investissement.

Le Jeune Coach - Jeune Capitaine est obligatoire à partir du niveau académique et il peut être compétiteur. Il officie seul ou en binôme et doit être identifié par un brassard orange. Si le Jeune Coach - Jeune Capitaine est non-compétiteur, il se rajoute à la composition d'équipe (sa participation sera valorisée par un « item » supplémentaire dans les cas d'égalité). Il peut être d'une autre Association Sportive du même **Département**.

**Vous pouvez télécharger le guide du jeune arbitre et jeune coach en Handball en cliquant [ici](#)**



# UN POSITIONNEMENT AFFIRMÉ AU SEIN DE L'ÉDUCATION NATIONALE. LE SPORT COMME OUTIL D'ÉDUCATION, AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DE TOUS

L'ACTUALITÉ DES A.S. ET DE L'U.N.S.S. EN SEINE-SAINT-DENIS EST SUR



[unss93.org](http://unss93.org)



[@UNSS.93](https://www.facebook.com/UNSS.93)



[@unss\\_93](https://twitter.com/unss_93)



[@unss\\_93](https://www.instagram.com/unss_93)

Envoyez nous des photos ou vidéos de vos rencontres

## Service Départemental UNSS de Seine Saint-Denis

Parc Départemental des sports de Marville  
51 avenue Roger Salengro. 93120 LA COURNEUVE  
01.48.47.60.35  
[sd093@unss.org](mailto:sd093@unss.org)  
[www.unss93.org](http://www.unss93.org)

# ANNEXE

## Points attribués et gestion des égalités

Les informations ci-dessous sont applicables à tous les types de championnats :

Les points attribués en formule « poule » pour le résultat d'un match sont :

Match gagné 3 points

Match nul 2 points

Match perdu 1 point

Forfait 0 point

**Forfait :** y compris pour le nombre de joueurs insuffisant sur le terrain après exclusion ou blessure.

Une équipe qui fait forfait sur une rencontre alors qu'elle peut présenter le nombre minimal de joueurs sur le terrain sera déclarée forfait jusqu'à la fin de la compétition.

Dans ce cas : match gagné 10 à 0.

**En cas d'égalité à la fin des matches de poule,** Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prendre le résultat du ou des matches les ayant opposés pour faire la différence entre les points marqués et les points concédés ;
2. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur le ou les matches les ayant opposés, a reçu le moins de points de pénalité ;
3. Présence du coach non joueur ;
4. Si une égalité persiste, prendre le goal-average général de l'ensemble des matches de la poule;
5. Si une égalité persiste, donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité ;
6. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

**En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire :**

En cas d'égalité à la fin d'un match éliminatoire, il sera procédé à une prolongation dite «mort subite»; L'engagement sera donné à l'équipe qui a reçu le moins de pénalités, puis le moins de 2 minutes, sinon tirage au sort.



# Union Nationale du Sport Scolaire

Parc départemental des Sports de Marville  
51 avenue Roger Salengro - 93120 La Courneuve | 01 48 47 60 35

---

Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS 93  
sur notre site internet [www.unss93.org](http://www.unss93.org)

---

Et sur notre application UNSS93

